

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
SECONDAIRE SPECIALISE DE LA REPUBLIQUE
D'OUZBEKISTAN**

**UNIVERSITE D'ETAT DES LANGUES DU MONDE
FACULTE DES LETTRES FRANÇAISES**

Djumaniyazov Izzatbek

PRESENTATION

L'emploi de la conjonction «Si » dans le français contemporain

Tachkent - 2013

PLAN :

- 1. Emploi de la conjonction SI dans les propositions françaises**
- 2. La conjonction SI et ses variantes synonymiques**
- 3. Conclusion**
- 4. Bibliographie**

1. EMPLOI DE LA CONJONCTION SI DANS LES PROPOSITIONS FRANÇAISES.

Les célèbres savants français tachent de classer des propositions complexes à quatre systèmes.¹

1. La classification fonctionnelle (la fonction syntaxique de la proposition subordonnée à la proposition principale)
2. La classification morphologique (les parties du discours de la proposition subordonnée)
3. La classification formelle (les conjonctions et les locutions conjonctives)
4. La classification sémantique (les liens sémantiques entre les parties de la proposition complexe)

Il est clair que la conjonction SI s'emploie plus souvent dans les propositions subordonnées avec un sens de condition. L'emploi des conjonctions dans les propositions subordonnées c'est la classification formelle.

En analysant l'emploi de la conjonction Si nous pouvons les caractériser avec les exemples cités des œuvres littéraires.

A l'aide de différentes structures avec la conjonction SI on peut exprimer différents sens de conditionnel. Dans ce chapitre nous tâchons d'analyser ces variantes. Ce sont les structures de SI et les temps de la langue française moderne. On peut les grouper tellement:

1. Si + présent, présent (Nombre des exemples - 81)

Dans les constructions données on peut voir les conditions réalisables simultanément ou postérieurement. La réalisation de l'action de la proposition

¹ Гак В.Г. Теоретическая грамматика французского языка. Синтаксис. Москва., Высшая школа. 1986. стр. 182.

subordonnée se rapport à la proposition principale. Et dans ces construction la réalisation est plus réelle que les autres construction avec SI. Parmi les exemples que nous avons analysé on peut voir que cette construction s'emploie plus souvent dans la chaine parlé et écrite. Cette construction peut exprimer la condition et l'ordre. Par exemple:

La condition

Si leurs maris ne peuvent entretenir leur luxe effréné elles se vendent.

(BPG, 41)¹

Si, elle voit combien je l'adore, je la perds. (SRN, p.441)

S'il meurt, je meurs après lui, se disait – elle avec toute la bonne foi possible. (SRN, p.484)

Si tu veux, je vais me punir le notre faute, en te quittant pour huit jours.
(SRN, p.133)

Si je reste, tu me crois la cause de la mort de ton fils et tu meurs de douleur. (SRN, p.136)

Si je te quitte, tu dis tout à ton mari, tu te perds et lui avec. (SRN, p.133)

L'ordre

Si tu as du coeur, campe un enfant à sa femme. **(SLL, p. 514)**

Si l'on vient me demander dans la soirée, dites que je suis sorti à six heures. **(SLL, p. 373)**

Soignez votre père à Nancy, ou, si nous pouvons mettre un pied devant l'autre, voulons à Prague. **(SLL, p. 157)**

Si ce sujet ne vous convient pas, renvoyez-le-moi. **(SRN, p.189)**

2.Si + présent, futur simple (7)

Cette construction s'emploie aussi souvent dans la littérature et dans la langage parlé. C'est l'une des constructions essentielle avec SI pour exprimer n'importe quelle condition. Cette construction est plus proche à la construction si+présent, présent déprès le sens. Mais dans cette construction exprime les actions réelles postériorités. La réalisation de l'action au futur se rapport plus nettement au

¹ Ё=убов Ж.А. Модаллик категориясининг манти= ва тилда ифодаланиши. Тошкент. Фан. 2005 й. 175 б

présent. Quand nous avons analysé les exemples nous avons vu que cette construction s'emploie plus souvent dans la chaîne parlée et écrite. On peut citer des exemples suivantes:

Si vous dites un mot, ils trouveront le secret de ce moquer de vous. (SRN, p.141)

Si vous me donnez, dit l'un d'eux à Julien, je vous conterai ma vie en détail. (SRN, p.510)

Si vous le connaissez, vous ne pourrez douter du succès. (SRN, p.491)

S'il est mort, je mourrai, dit-elle à son père. (SRN, p.451)

- Si vous pensez à moi, quand je passerai, ayez un bouquet de violettes à la main. (SRN, p.183)

3. Futur simple, - si + présent(3)

Cette construction est plus proche à la construction si + présent, futur simple. Les sens de ces deux constructions sont mêmes, mais la construction future simple + présent s'emploie plus rarement. Et cette construction s'emploie plus souvent dans le langage parlé.

Il est capable de battre les autres jurés, s'ils ne veulent pas voter à son guise. (SRN, p.133)

Je parlerais à mon mari, si tu n'est pas m'ordonner pas tes regard de me faire. (SRN, p.133)

4. Si + présent, impératif(11)

Cette construction s'emploie aussi dans le français moderne et elle exprime la condition et l'impération. La réalisation d'une ordre se rapporte à une condition. Dans les exemples analysés nous avons vu que dans ces constructions on peut donner une condition et plusieurs ordres. Cette construction s'emploie aussi souvent dans le langage parlé et dans la littérature.

Si je ne suis pas ici, soyez bon pour me chercher. (SLL, p. 372)

Si tu ne trouve pas les mots faits, aie la patience de les former lettre à lettre. (SRN, p.142)

S'il vous arrivait quelque mauvaise affaire, ayez recours à moi, envoyez chez moi avant huit heures. (SRN, p.201)

Si j'ai besoin de quelques services particuliers ce jour là, laisse-moi t'en parler le premier. (SRN, p. 508)

Si tu quitte la maison, ne manque pas d'aller t'établir à verrières. (SRN, p. 138)

5.Si ... c'est, si l'on. Si l'on ... c'est(7)

Ces types de constructions s'emploient plus rarement dans le langage parlé ou écrit. A l'aide de ces constructions on peut voir que l'action de la proposition principale réalise en se rapportant à la réalisation de l'action de la proposition subordonnée. Les sens de la proposition principale est plus loin du sens de la proposition subordonnée que les autres constructions.

S'il nous quittesi vite, c'est pour aller chez M. Compte, dit le compte Chalvet, et l'on rît. (SRN, p. 277)

Si l'on me rend à mon roi, je suis perdu dans les 24 heures. (SRN, p. 310)

Si l'on a entreprise de se moquer de moi, me faire voir une lettre à la main, c'est servir mes ennemis. (SRN, p. 348)

Si l'on a des soupçons pensa Julien, c'est sur la route de Paris qu'on me cherchera. (SRN, p.246)

Si l'on apercevait quelque femme de chambre, essayer ses yeux furtivement. (SRN, p. 422)

6.Si + imparfait, conditionnel présent(26)

Cette construction nous montre l'une des constructions essentielles du mode conditionnel. Elle s'emploi plus souvent dans le langage parlé ou écrit et exprime des phrases hypothétique pour exprimer une action éventuelle ou irréaliste dont la réalisation dépend d'une condition supposée, contenue dans la subordonnée. Et l'analyse des exemple montrent que cette construction s'emploie et plus souvent dans les littératures françaises. A l'aide de cette construction on peut exprimer deux types de l'action au conditionnel:

1. Le conditionnel présent marque une action eventuelle réalisable dans l'avenir:

Si j'étais libre ce soir, j'irais voir mes parents.

Si nous parlions le langage du séménair, nous pourrions reconnaître un miracle dans cet envoi de cinq cent francs, et dire que c'était de M. De Frilaire lui-même, que le ciel se servait pour faire à ce don à Julien. (SRN, p. 219)

2. Le conditionnel présent marque une action non réalisable:

Si j'étais moins occupé en ce moment, je taiderais volontiers.

Si votre cheval n'est pas blessé par suite de ma maladresse d'hier, et s'il est libre, je désirerais le monter ce matin. (SRN, p. 262)

Même si ma vie était en jeu je n'hésiterais pas.

7. Conditionnel présent, si + imparfait(17)

D'après le sens cette construction est plus proche à la construction si + imparfait, conditionnel présent. Et cette construction s'emploie dans le langage parlé et rarement dans le langage écrit. Nous pouvons citer les exemples suivantes:

Mon Julien attendrait une haute position même sous le régime actuel, s'il avait un million et la protection de mon père ... (SRN, p. 447)

Vous me perdriez, monsieur, si je disais la vérité ! ... disait – elle un jour à M. Valenou. (SRN, p. 135)

Je commettrais de nouveau ma faute si elle était à commettre. (SRN, p. 134)

8. Si + imparfait, imparfait

Cette construction est plus littéraire que les autres constructions. Elle est plus proche aux constructions si + présent, présent et si + présent, futur simple. Elle exprime aussi des actions réalisables ou irréalisables pour les actions réelles ou hypothétiques. Les exemples:

S'il me parlait quelquefois c'était uniquement à cause de sa profonde reconnaissance pour vous ; car la hauteur naturelle de son caractère le porte à ne jamais répondre qu'officiellement au-dessus de lui. (SRN, p. 447)

Si par malheur il se forçait à parler il lui arrivait de dire les choses les plus ridicules. (SRN, p. 63)

S'il parlait d'une affaire, sur le champ on voyait la discussion faire un pas. (SRN, p. 275)

9. Si + plus-que-parfait, conditionnel passé(21)

Cette forme nous pouvons appeler autrement comme conditionnel passé. On emploie le conditionnel passé dans la proposition principale quand la condition exprimée dans la subordonnée introduite par SI se rapporte au passé.

Le conditionnel passe marque toujours une action irréalisable, parce que la condition dont dépend action de la principale ne s'est pas réalisée .

Si j'avais eu le temps hier je serais allé à la patinoire.

Cette construction s'emploie aussi bien dans la langue écrite que dans la langue parlée, et a un large emploi syntaxique.

Si j'avais blessé à mort madame de Rênal, je me serais tué ... (SRN, p. 471)

Si vous étiez venus, vous n'auriez donné des détails sur la terre de villequier ; il est question d'y aller printemps. (SRN, p. 229)

Si cette nouvelle m'avait été annoncée la veille, j'aurais sans doute fondu en larmes.

10. 1. Si + plus-que-parfait, conditionnel II forme

1. Si + plus-que-parfait du subjonctif, conditionnel II forme

On rattache encore au conditionnel (ou les temps avec SI) une forme modale qui par ses origines remonte au subjonctif. C'est le subjonctif hypothétique, dit le conditionnel passé II forme. Cette forme a la même valeur temporelle et modale que le conditionnel passé, et le même emploi sont les mêmes que pour le conditionnel présent et le conditionnel passé, avec cette différence que le conditionnel passé II forme peut s'employer également dans une subordonnée conditionnel introduite par SI.

Cette construction modal se distingue du conditionnel passé sur le plan stylistique. Le conditionnel passé II forme est usité seulement dans la langue écrite, et appartient au style recherche. Aussi le conditionnel passé II forme est-il moins employé que le conditionnel passé I forme.

Et enfin en ancien français c'était le subjonctif qui exprimait l'action éventuelle et qui s'employait dans les propositions hypothétiques. Il en reste ces structures.

Ces construction s'emploient seulement dans la langue écrite, mais très rarement. Aujourd'hui en français moderne ces constructions ne s'emploient jamais dans la chaîne parlée. Elle utilise rarement dans la littérature française.

Si Mathilde n'avait pas semblé si jolie à M. De Frilair, il ne lui eût parlé aussi clairement qu'à la cinquième ou sixième entre vue. (SRN, p. 482)

Si ce matin, dans le moment où la mort me paraissait si l'aide on m'eût averti pour l'exécution. (SRN, p. 508)

Si elle l'eût pu, elle eût présenté elle et Julien. (SRN, p. 359)

S'il eût cessé de voir M. De Rênal, en huit jours il l'eût oublié lui son château, ses chiens, ses enfants, et toute sa famille. (SRN, p. 83)

Dans cet instant, s'il se fût présenté quelque moyen honnête de renouer elle l'eût saisi avec plaisir. (SRN, p. 366)

Si Julien eût été hors de la maison, ce danger ne l'eût guère touchée. (SRN, p. 242)

On peut ajouter ici que la conjonction SI peut avoir des constructions différentes avec les propositions simples. Mais celles que proposition nous avons analysé dans le chapitre passé, c'est pourquoi nous voulons donner quelques exemples :

Si dans les propositions simples

Si vous voulez venir, reprenez-le. (TEM, p.126)

Si (adverbe)

-Certains prénom se transmettent dans les familles, et si curieux fussent-ils nous n'avons rien à dire. Absolument rien. (SRN, p.18)

L'idée qu'elle refuse de divorcer me met hors de moi ! Si jamais elle t'en parle ... (TEM, p. 132)

Je ne serais en distraire quelques heures à faire les magasins, ou courir les galeries de peinture, pourtant si nombreuses dans cette ville. (FHT, p.215)

Le travail ! Cette famille ! Suzanne, elle est si fatiguée malgré le courage !

Et j'ai vu un petit bonhomme tout à fait extraordinaire qui me considérait gravement.

Mot intercalé, si

-Eh bien, si vous ne songez pas au mariage, moi j'y songerai. (SLL, p. 316)

Mais pourtant, si celui que vous maleureux appartenait à une famille on le placerait indubitablement au premier rang. (SLL, p. 397)

D'ailleurs, si je n'y vais ce soir, ajoutait leuvien, comment m'y presenrez demain?

Hélas ! si tu ne m'aimes plus, comme je le crains, que la mienne doit te sembler longue ! (SRN, p.142)

Ah! s'ils avait combien ils sont peu dangereux pour moi ! (SRN, p.359)

2. La conjonction SI et ses variantes synonymiques

La conjonction SI a beaucoup de fonctions dans le français moderne. Elle peut employer comme un mot, comme une conjonction, comme une locution conjonctive dans les différents types de la proposition. Dans cette partie de notre travail nous tâchons de faire notre attention aux différentes fonctions (du mot) de la conjonction SI et ses variantes synonymiques (c'est à dire peut-on remplacer si avec les autres variantes):

Comme nous avons analysé dans les autres parties la fonction générale de SI est une conjonction qui introduit la proposition subordonnée de condition. En faisant attention à la fonction générale on peut citer les suivants. Les fonctions de SI .

Analyse des catégories du si factuel.

Avant l'analyse des différents emplois factuels de si, attardons-nous un instant sur le choix terminologique que nous avons effectué. Nous nous servirons des termes suivants: si itératif, si causatif, si concessif, si adversatif, si additif et si emphatique. Rappelons qu'il ne faut pas en conclure que c'est la conjonction en elle-même qui confère tel ou tel sens à un énoncé. C'est l'ensemble, c'est-à-dire toute la phrase qui, par sa structure syntaxique et sémantique, (qui reste justement à déterminer) donne son sens à l'énoncé. Ainsi, c'est la principale qui amène la cause, la concession, l'adversativité, etc. Si j'ai choisi de parler d'un si causatif tout comme on parle d'un si concessif ou d'un si adversatif, c'est que je trouve ce terme plus éloquent, plus explicatif que le terme d'inversif utilisé par Coyaud⁸, qui n'explique d'ailleurs pas pourquoi il a choisi ce terme. Il le met entre guillemets tout en déclarant qu'il ne s'agit que d'une «variété» de l'implication. Cependant, si on parle d'un si inversif il est légitime de se demander sur quoi porte l'inversion. Une chose est sûre en tout cas: ce n'est pas l'ordre des propositions qui se trouve inversé. Ainsi, dans les deux phrases suivantes:

S'il le dit c'est parce qu'il le pense vraiment.

Il le dit parce qu'il le pense vraiment.

- l'omission de la conjonction si dans la deuxième phrase n'affecte en rien l'ordre des propositions. En réalité, ce qui est inversé, c'est l'ordre causeconséquence propre aux constructions hypothétiques. Dans les énoncés appartenant à la catégorie du si causatif, nous trouvons l'ordre inverse: faitcause où le fait correspond à la conséquence des phrases hypothétiques. Cet ordre est - bien sûr - tout à fait normal dans les structures qui servent à expliquer un fait. Les emplois du si itératif et du si causatif ayant certaines propriétés qui les rapprochent des emplois du groupe A, une délimitation nette des deux groupes s'est révélée impossible. C'est pour cette raison que, dans le schéma ci-dessous, nous avons situé ces deux emplois dans le champ d'intersection des deux groupes.

Si itératif.

Il ne fait aucun doute que le si itératif marque, comme les emplois du groupe A, une implication. Si nous avons choisi d'en parler ici sous le groupe B, c'est que cet emploi se trouve à cheval sur les deux groupes. Il se différencie des autres emplois du groupe A par sa distribution temporelle. Dans ces énoncés, on trouve effectivement toujours un temps identique dans les deux propositions: le présent + le présent ou l'imparfait + l'imparfait. D'autre part, le fait que si se laisse remplacer, le plus souvent, par la conjonction chaque fois que prouve que nous sommes ici en présence de cas réels où une cause p a amené une conséquence q.

Si la mère allaitait, elle devait se cacher du monde pour le faire et cela brisait

pour un long moment sa vie sociale et celle de son époux. (Badinter, Eamour

en plus, p. 85)

Dans son article sur si, Coyaud émet l'hypothèse que cet emploi de si serait uniquement possible avec des verbes perfectifs: « Elle (la valeur «habituel») n'est

attestée que pour les verbes «ponctuels» (renvoyant à une action déterminée). Des verbes non ponctuels (comme être, aimer) ne l'admettent pas (?).»⁹ Le point d'interrogation de Coyaude laisse entendre qu'il s'agit là d'une hypothèse de sa part. L'exemple suivant semble prouver que, contrairement à ce que pense Coyaude, un verbe imperfectif n'est pas exclu dans ce type de construction:

Si une femme ne se sentait pas une vocation altruiste, on appelait à l'aide la morale qui commandait qu'elle se sacrifiât. (Badinter, *Amour en plus*, p. 264)

Il faut cependant admettre que les verbes perfectifs sont de loin les plus fréquents après le si itératif.

Si causatif.

La conjonction si s'emploie pour introduire un fait en le thématissant, suivi d'une principale exprimant la cause ou le but de ce fait¹⁰. Si entre dans ce cas

dans la structure suivante:

Si ...c'est que ...c'est parce que ...c'est à cause de ...c'est dû à ce que ...c'est le fait de

Si ...la cause en est que

Cette structure renferme un fait passé ou présent. La conjonction si introduit le fait que l'on cherche à expliquer. On est en droit de se demander pourquoi le locuteur utilise cette structure au lieu d'employer une structure plus simple pour exprimer la relation causale. Quelle différence y aurait-il, par exemple, entre les phrases suivantes:

Et s'il aimait tant dormir dans les cimetières, c'était en vérité que le calme de

ces endroits semblait apaiser son angoisse et se communiquer à lui jusque dans son sommeil. (Chateaufort, Mathieu Chain, p. 247)

En vérité, il aimait tant dormir dans les cimetières parce que le calme de ces

endroits semblait apaiser son angoisse.

On remarquera que la «place» de la proposition introduite par si reste la même dans la deuxième construction, qui comprend une proposition principale + une subordonnée introduite par parce que. La différence vient de ce que le fait amené par si a déjà été évoqué dans le roman à la page précédente («Il affectionnait les cimetières, toujours propres et silencieux, et où l'on dort, me dit-il, comme un ange»). En reprenant ce fait dans une subordonnée introduite par si> le locuteur réduit sa valeur communicative en le thématissant, soulignant de cette manière qu'il ne s'agit pas d'une information nouvelle. C'est là une des fonctions essentielles de si. Comparez aussi:

En effet, Prost De Royer pense que «la plupart des mères n'entendent pas la voix de la nature». Autrement dit, tout cela n'est pas de leur faute, car elles sont devenues sourdes... Mais on aurait pu rétorquer au lieutenant de police que si les femmes n'entendent plus la voix de la nature, c'est que celle-ci manque de vigueur. (E. Badinter, Camour en plus, p. 185)

Les femmes n'entendent plus la voix de la nature parce qu'elle manque de vigueur.

Les deux exemples suivants viennent également confirmer cette idée:

Car après tout pourquoi parle-t-on? Les philosophes l'ont assez répété: parce que les hommes vivent ensemble et échouent à communiquer. Lacan l'a montré à sa façon: parce que les hommes ont un corps, et que les corps ne peuvent se rejoindre. S'il y a de la parole, c'est qu'il y a de la socialité et que la socialité, c'est la guerre. S'il y a des langues et de la langue, c'est qu'il y a du manque et que le manque c'est le malheur. (Bernard-Henri Levy, Barbarie à visage humain, p. 48)

Sous réserve d'une surprise de dernière minute, le verdict populaire a donc rejeté la majorité sortante au bénéfice de l'opposition. Si les résultats sont serrés, c'est avant tout le fait du scrutin proportionnel. Dans cette mesure, la stratégie de la gauche a donné un résultat: le P.S. sauve les meubles... En revanche la majorité

R.P.R.-U.D.F. se voit réduite à une victoire étroite. (France Soir 18-3-1986)

Ainsi, la conjonction si fonctionne comme une sorte de connecteur puisqu'elle

contribue à assurer la cohérence du texte. Cette structure se retrouve aussi dans les mêmes conditions d'emploi avec les expressions de but.

Si ...c'est pour
...c'est dans le but de
...c'est dans la bonne intention que

En quinze jours, il mit donc tout Nieseln dans sa poche... S'il se pliait à plaire, ce n'était même pas réellement pour plaire. (Chateaufort, Mathieu

Chain, p. 30)

Or, la maternité, telle qu'on la conçoit au XIX^e siècle depuis Rousseau, est entendue comme un sacerdoce, une expérience heureuse qui implique nécessairement douleurs et souffrances. Un réel sacrifice de soi-même. Si on insiste sur cet aspect de la maternité, avec une certaine complaisance, c'est toujours pour montrer l'adéquation parfaite entre la nature de la femme et la fonction de mère. (E. Badinter, *L'amour en plus*, p. 245)

Certains linguistes dont les auteurs de *Fransk Grammatik* considèrent que nous nous trouvons là en présence d'une construction clivée¹¹. Selon eux, les phrases clivées sont des constructions emphatiques qui permettent au locuteur de mettre l'accent sur un élément qui est déplacé à gauche pour constituer le foyer de la construction. À l'aide du clivage, on met en relief un élément parmi d'autres. *Fransk Grammatik* cite comme exemple:

On ne peut pas dire que c'est parce que monsieur boit que madame n'est

pas heureuse. (Vailland, Homme, p. 169)

Le dernier exemple du § 25 est un exemple de phrase clivée introduite par si:

Si je vis comme cela, c'est parce que je veux bien. (Rochefort, Stances, p. 13)

Je vis comme cela parce que je veux bien.

Les auteurs se contentent de dire que l'exemple cité appartient à une autre sorte de phrases clivées que celles traitées en début de paragraphe. Ils n'expliquent pas en quoi cet exemple diffère des autres types de clivage. D'après leur définition, le clivage impliquerait qu'un élément change de place. Si on examine les exemples cités par Fransk Grammatik, on constate pourtant qu'ils ne correspondent pas tous à la définition donnée. L'élément concerné n'est déplacé que dans certaines conditions bien précises, parmi lesquelles la fonction syntaxique joue un rôle primordial. En fait, ce qui définit le clivage, c'est l'emploi d'un présentatif (c'est) introduisant le foyer ou l'élément que l'on veut souligner.

Dans la structure que nous traitons ici, on retrouve le présentatif c'est. A partir de ces phrases on peut aussi construire des phrases «non-clivées».

Si autant de bacheliers continuent des études supérieures, c'est parce que le passage par l'université représente un acquis pour les enfants des classes moyennes et parce qu'il paraît toujours rémunérateur. (Le Monde de l'Education, janvier 1980)

S'il y a eu une affaire Boulin, c'est parce qu'un juge d'instruction, en l'occurrence,

n'a pas été tributaire de la police pour mener l'essentiel de son information. (Le Matin 6-8-1981)

Une transformation de ces phrases en phrases «non-clivées» donnerait:

Tant de bacheliers continuent des études supérieures parce que le passage par l'université représente un acquis pour les enfants des classes moyennes

et parce qu'il paraît toujours rémunérateur.

Il y a eu une affaire Boulin parce qu'un juge d'instruction, en l'occurrence, n'a pas été tributaire de la police pour mener l'essentiel de son information.

Le présentatif c'est et la possibilité de reconstruire la phrase non-clivée à partir de la phrase de départ sembleraient indiquer qu'il s'agit bien de phrases clivées. Avec les mêmes énoncés on peut créer encore un autre type de clivage:

C'est parce que le passage par les universités représente un acquis pour les enfants des classes moyennes que tant de bacheliers continuent...

C'est parce qu'un juge d'instruction, en l'occurrence, n'a pas été tributaire... qu'il y a eu une affaire...

Dans les deux types de constructions clivées: s'il y a... c'est parce que et c'est parce que ... que, l'élément présupposé est le même, à savoir «tant de bacheliers continuent des études supérieures» dans le premier exemple et «il y a eu une affaire Boulin» dans le deuxième. Ce qui les différencie, c'est qu'à l'aide de la construction c'est parce que... que, on met en relief l'élément qui suit le présentatif, la relative apportant une information qui est «subordonnée» à celle qui se trouve au foyer du clivage. Par contre, dans la structure si... c'est que il y a autre chose qui entre en jeu, à savoir la cohérence textuelle. Si relie la phrase qu'il introduit au contexte précédent, en reprenant une idée déjà exprimée, et assure de cette manière la cohérence du texte en soulignant que l'élément qui vient juste après si est un élément connu, donc de moindre importance du point de vue proprement communicatif.

Le si causatif n'entre pas toujours dans une structure clivée. Parfois la cause est introduite d'une autre façon, par exemple à l'aide d'un substantif:

la

cause... :

Car, si les femmes sont effectivement inférieures aux hommes de ce siècle, la cause ne s'en trouve pas dans leur nature, mais dans l'éducation qu'on leur donne ou plutôt dans celle qu'on leur refuse. (Badinter, *Eamour en plus*, p. 163)

Dans les énoncés qui relèvent de cette catégorie, les temps employés sont multiples. On remarquera cependant que le futur et le conditionnel en sont (quasi) absents. Comme pour les autres catégories du si factuel, on trouve souvent un temps identique dans les deux propositions, surtout le présent, l'imparfait et le passé composé. Bien que rares, d'autres combinaisons sont toutefois possibles.

REMARQUE: Nous n'avons trouvé aucun exemple écrit de si causatif se rapportant à une situation irréalisable ou réalisable (groupe A). Nous pensons

néanmoins qu'il est possible de trouver des exemples de cette sorte:

Si je te le disais, ce serait uniquement pour obtenir ton accord.

Si concessif.

Dans les manuels de grammaires d'usage courant, l'emploi de la concession se voit le plus souvent réduit aux subordonnées concessives introduites par bien que, quoique, etc. et la Grammaire Française de Togeby n'y fait pas exception. Togeby traite le si concessif au chapitre des propositions conditionnelles, ce qui explique qu'il ne parle pas des différences ou des ressemblances entre bien que et si. Dans le *Bon Usage* de Grevisse (1986 p. 1668), il est précisé que les propositions en si sont écartées du chapitre sur la concession: «Nous écartons aussi les propositions causales, temporelles, conditionnelles qui, occasionnellement, à cause du contexte sémantique énoncent une contradiction que l'on pouvait traduire par une proposition concessive.» Pour Grevisse, il n'y aurait donc pas vraiment de différence entre une proposition introduite par bien que et une autre introduite par

si.

Pour notre part, nous reprendrons les idées de Sandfeld sur bien que et si. Rappelons que selon Sandfeld, les deux conjonctions s'emploient dans des contextes différents: « Un cas très fréquent est celui où deux faits sont présentés comme coexistant indépendamment l'un de l'autre, de sorte que ce qui est dit dans la proposition introduite par si est relevé comme n'excluant pas ce qui est dit dans l'autre proposition.

A certaines heures Dominique eût préféré combattre les ennemis, à d'autres,

non! Car s'il était bon Français, il tenait aussi à la vie.

... Dans tous les cas semblables, les propositions introduites par si ont une valeur concessive... Elles se distinguent des propositions concessives proprement dites en ce que celles-ci marquent qu'un fait qui devrait empêcher la réalisation de ce qui est dit dans la principale n'a pas eu cet effet.»¹²

Nous distinguerons, quant à nous, deux sortes de concessions¹³:

1. une concession logique qui exprime la cause inopérante (introduite par bien que, quoique).

2. une concession argumentative qui permet de réfuter la conclusion attendue en en prenant le contre-pied (introduite par si).

Bien que {quoique, etc.) sert à introduire la cause inopérante en posant une relation de cause à conséquence entre deux faits. Le si concessif, par contre, n'établit pas de relation de cause à conséquence. Si permet au lecteur de rejeter la conclusion qu'on pourrait être tenté de tirer. A l'aide du si à valeur argumentative, le locuteur rejette la relation d'exclusion, c'est-à-dire qu'il réfute implicitement une

conclusion logiquement attendue, en affirmant la conclusion inverse. Si reprend un fait qui a déjà été mentionné dans le contexte précédent, en le thématisant, et dans la principale, le locuteur réfute la conclusion attendue. Autrement dit, le locuteur présente deux faits comme «coexistant indépendamment l'un de l'autre», et non pas s'excluant l'un l'autre, comme on pourrait le croire.

- Insertion de cependant.

La possibilité ou la non-possibilité d'insérer l'adverbe cependant montrera clairement si, dans un énoncé donné, nous sommes en présence d'un si concessif ou non. Si nous avons choisi d'utiliser l'insertion de cet adverbe concessif comme critère distinctif par rapport aux autres énoncés en si, c'est pour la simple raison qu'un certain nombre d'énoncés renferment déjà cet adverbe ou son équivalent pourtant¹⁴.

Mais avant d'en arriver là et pour mieux mettre en évidence la particularité des concessives, nous nous attarderons quelque peu sur les notions de «conclusion attendue» et de «conclusion inverse» que nous avons mentionnées plus haut. Pour définir ce que nous entendons par conclusion attendue, nous aurons recours à la notion de topos que nous empruntons à Ducrot¹⁵. Selon lui, un topos est un lieu commun argumentatif qui se caractérise par son universalité et par sa généralité. Une troisième propriété serait également constitutive des topoï, à savoir leur nature graduelle. Les topoï mettent en relation deux échelles: plus on travaille, plus on réussit. Leur nature graduelle est sans doute moins évidente quand il s'agit des relations concessives. Pour adapter ce concept à notre champ d'étude, nous avons jugé utile de réduire la définition du topos à sa plus simple expression: une croyance partagée par toute une communauté linguistique ou posée comme telle par le locuteur. Le topos se compose de deux éléments: une affirmation et sa conclusion logique.

Si les chrétiens ont pu amener à eux une part importante de la population

africaine, s'ils ont joué un rôle essentiel dans l'éducation comme la santé, s'ils ont formé la plupart de ceux qui gouvernent l'Afrique d'aujourd'hui, l'existence des églises chrétiennes reste fragile. (Le Matin 2-5-1980)

Topos: église qui joue un rôle essentiel = église forte.

Le destinataire pourrait être tenté de conclure d'après ce qui précède et selon sa conception de la société que l'église est forte. Or, il s'avère que cette conclusion est fausse. Les faits ne concordent pas avec son idée du monde. Le fait que l'église joue un rôle essentiel, etc. n'exclut pas le fait qu'elle soit fragile. Le topos: église jouant un rôle important = église forte se voit donc réfuté par le locuteur qui substitue à la conclusion logiquement attendue une conclusion inverse (église fragile).

Le même phénomène se manifeste dans les exemples suivants:

Et si au XIII^e siècle dans le Sud de la France, le père peut encore tuer son enfant sans grand dommage pour lui, la puissance paternelle est cependant modérée par la mère et les institutions qui s'immiscent de plus en plus dans le gouvernement de la famille. (Badinter, *Eamour en plus*, p. 19)

Topos: le fait qu'un père puisse tuer son enfant sans grand dommage pour lui

= puissance paternelle illimitée. Le topos se voit modifié au niveau de la conclusion attendue (puissance paternelle limitée).

Si cette enquête paraît souvent hâtive, elle a cependant le mérite de souligner l'une des causes majeures d'un indéniable essor: le succès de la réforme agraire, décidée autoritairement par un régime qui avait été vaincu par les armées paysannes de Mao Zedong. (Le Monde diplomatique, juin 1987)

Topos: enquête hâtive = enquête sans mérites (modifié en enquête qui a un certain mérite).

Si nous dénonçons et le goulag et le faux socialisme de l'Est, nous refusons avec détermination de laisser les multinationales régler les problèmes de la faim et du sous-développement avec la bénédiction des forces conservatrices dites libérales. (Nouvel Observateur, 3 février 1984)

Topos: attitude critique vis-à-vis des pays de l'Est = attitude non-critique vis-à-vis des pays occidentaux (modifié en attitude critique envers les multinationales)

Si ces caractères ne sont plus guère mis en doute par les linguistes, on est cependant loin d'en avoir tiré toutes les conséquences. (M. Pernier, Les fondements sociologiques de la traduction, p. 101)

Topos: ne plus mettre en doute quelque chose = en avoir tiré toutes les conséquences (modifié en «il reste beaucoup à apprendre»).

Dans tous ces énoncés, il est possible d'insérer l'adverbe cependant (ou pourtant),

ce qui tend à prouver qu'il s'agit bien d'un si concessif.

- Concession logique - concession argumentative.

Nous rappellerons que nous distinguons deux sortes de concessions: une concession logique (bien que) et une concession argumentative (si concessif) et que, de ce fait, nous posons qu'il y a une différence entre les deux conjonctions. Croyaud exprime une opinion tout à fait divergente et considère même que bien que

est la substitution canonique de si. Sandfeld, par contre, distingue deux sortes de concessions, en partant de l'exemple suivant:

A certaines heures, Dominique eût préféré combattre les ennemis, à d'autres,
non! Car, s'il était bon Français, il tenait aussi à la vie.

Bien qu'il fût bon Français, il tenait à la vie...

La même proposition introduite par bien que indiquerait selon Sandfeld «que les Français ne tiennent guère à la vie». On pourrait aussi affirmer que le fait qu'il (Dominique) tienne à la vie aurait dû normalement empêcher qu'il fût bon Français (cf. la contrepartie positive: Parce qu'il tenait à la vie, il n'était pas bon Français.) Avec si, le locuteur insiste sur la coexistence de deux faits, c'est-à-dire sur la non-exclusion d'un fait par un autre fait. Il est significatif que Sandfeld ait été obligé d'omettre l'adverbe aussi en substituant bien que à si. Dans l'exemple authentique, l'adverbe souligne la non-exclusion du second fait par le premier. Dans l'exemple où bien que a été substitué à si, il est impossible de garder l'adverbe aussi, puisqu'il est question d'une relation de cause à conséquence niée.

- Substitution de si par bien que ou de bien que par si.

Il serait intéressant de vérifier sur quelques exemples si les deux conjonctions peuvent se substituer l'une à l'autre ou pas. Nous pensons qu'une substitution de si par bien que n'est possible que dans les cas où on peut établir - avec un résultat acceptable d'un point de vue pragmatique - une relation positive de cause à conséquence (à l'aide de parce que).

Side 182

Mais si les sculptures dadaïstes enchantent ses amis, elles ne suffisent pas à

le

nourrir. (Nouvelles littéraires, février 1984)

a. Mais bien que les sculptures dadaïstes enchantent ses amis, elles ne suffisent

pas à le nourrir.

b. Parce que les sculptures dadaïstes enchantent ses amis, elles suffisent à le

nourrir.

Pour expliquer l'exil massif des enfants de la ville chez les nourrices, on a le plus souvent invoqué la situation économique des parents naturels. Si cette explication est nécessaire, elle ne paraît pas suffisante. (Badinter, *Eamour en plus*, p. 65)

a. Bien que cette explication soit nécessaire, elle ne paraît pas suffisante.

b. Parce que cette explication est nécessaire, elle paraît suffisante.

Dans ces énoncés, une substitution de si par bien que ne semble pas heureuse.

Une telle substitution impliquerait que la contrepartie positive (b) soit également valable, ce qui semble aberrant d'un point de vue pragmatique.

Dans la plupart des cas, il nous semble qu'une substitution de si par bien que

est inacceptable. Parfois, on est pourtant obligé de reconnaître la possibilité d'une telle substitution, comme dans l'exemple cité par Sandfeld:

Si je suis ta femme, je ne suis pas ton esclave.

Bien que je sois ta femme, je ne suis pas ton esclave.

Serait-il possible de substituer bien que par si dans les énoncés suivants,
par
exemple?

Bien que le chauffage central fonctionne normalement, nous avons eu
froid,
car la température était très basse. (DDF)

a. Si le chauffage central fonctionne normalement, nous avons eu froid, car
la température était très basse.

Bien que sa voiture fût en rodage, il ne la ménageait guère. (DDF)

a. Si sa voiture était en rodage, il ne la ménageait guère.

Il sort bien qu'il pleuve.

a. Il sort s'il pleut.

Une substitution de bien que par si dans les exemples cités ci-dessus
semble donner ou bien des phrases étranges et inacceptables ou bien des phrases
dont la signification a changé par rapport à la phrase de départ. Dans l'exemple
suivant, par contre, une substitution paraît acceptable.

Le Zaïre, bien qu'il ait pris part aux discussions informelles de Brazzaville,
n'a pas cru devoir prendre position, précise la déclaration. (Le Matin 17-8-
83)

a. Si le Zaïre a pris part aux discussions informelles de Brazzaville, il n'a cependant pas cru devoir prendre position.

Il ressort des exemples cités qu'une substitution de si par bien que n'est pas toujours acceptable d'un point de vue pragmatique.

La distinction entre deux sortes de concession se trouve par conséquent justifiée. Parfois possible hors contexte, la substitution d'une conjonction à l'autre aura cependant du mal à se réaliser dans un contexte élargi, vu qu'une des fonctions de la conjonction si est d'établir un lien avec le contexte précédent. Ainsi, si une substitution semble parfois possible dans des phrases isolées, elle peut rarement s'effectuer là où le contexte dans son entier est pris en considération. Tout bien considéré, il faut voir l'emploi de l'une ou de l'autre conjonction comme le résultat d'un choix effectué par le locuteur. Ce dernier a le choix entre deux procédés: un procédé démonstratif¹⁶ où il peut employer bien que et un procédé argumentatif où il fera usage de la conjonction si. Le choix de sa conjonction est donc dicté par la finalité de son message. S'il veut établir une relation de cause à conséquence, tout en la niant bien sûr, alors son choix se portera sur bien que. Par contre, s'il veut affirmer une relation de non-exclusion, tout en en assurant la cohérence textuelle, il choisira d'employer si. De cette manière, le locuteur peut affirmer deux faits qui ne s'excluent pas mutuellement, contrairement à ce que l'on pourrait croire, et dont le premier a déjà été mentionné dans le contexte précédent. Le procédé argumentatif est du reste souvent explicité dans le discours à l'aide d'expressions telles que «cela ne signifie nullement que»:

Si les réfugiés vietnamiens ne font plus la une de l'actualité, cette chute d'intérêt ne signifie nullement - loin s'en faut - que leurs difficultés aient été résolues. (Le Matin, août 1979)

Mais le plus souvent le locuteur n'explicite pas sa conception de la relation entre les deux propositions. Il se limite à affirmer - dans la principale - une autre conclusion que celle que son interlocuteur serait tenté de tirer: soit la conclusion inverse soit la négation de la conclusion attendue. Le si est utilisé comme avertisseur par le locuteur qui veut ainsi empêcher le destinataire de tirer une fausse conclusion.

Comme on a pu le voir, «cela ne signifie nullement que» présente la conclusion que l'on pourrait être tenté de tirer, mais qu'il ne faut justement pas tirer. Dans les exemples suivants, on constatera que l'insertion de cette expression sert à expliciter les rapports entre la subordonnée et la principale.

Arrivé au terme de son mandat, Aimé Paquet a quitté sa fonction de Médiateur. Désormais ce sera à Robert Fabre de défendre ses concitoyens contre les abus de l'administration. Si l'homme change, la volonté et la détermination du Médiateur demeurent. (Notre temps, date inconnue)

a. Si l'homme change, cela ne signifie nullement que la volonté et la détermination
du Médiateur changent aussi.

Mais si les armes atomiques restent l'instrument fondamental de la
dissuasion

française, le président n'exclut pas pour autant le recours éventuel à la
bombe à neutrons ou aux armes chimiques. (Le Matin 10-2-86)

Mais si les armes atomiques restent l'instrument fondamental de la
dissuasion

française, cela ne signifie pas pour autant que le président exclue le
recours éventuel à la bombe à neutrons ou aux armes chimiques.

De même, il est possible d'omettre cette expression dans les énoncés où elle se trouve déjà:

Si les réfugiés vietnamiens ne font plus la une de l'actualité, leurs difficultés
n'ont pas été résolues pour autant.

Il en ressort que l'insertion de l'expression «cela ne signifie nullement que» pourrait guider le lecteur dans son interprétation d'une phrase donnée. Notons que d'autres constructions soulignent également le sens non-exclusif des ces énoncés:

S'il ne fait aucun doute que... il apparaît aussi que...

S'il est vrai que... il est exact que

S'il n'est pas douteux que... il est cependant évident que

Si adversatif.

Si dans les propositions concessives, il est question, comme nous l'avons montré, d'une conclusion réfutée, on ne trouve pas, par contre, de relation de cette sorte dans les propositions adversatives. Dans ce dernier cas, il s'agit pour le locuteur d'affirmer deux faits qui s'opposent et dont l'opposition se retrouve au niveau du lexique. Coyaud vérifie le caractère adversatif du si en le remplaçant par l'expression «d'une part..., d'autre part»¹⁷. Pour notre part, l'insertion de l'adverbe en revanche nous servira de critère pour distinguer les propositions adversatives des autres propositions introduites par si. Si nous avons choisi cet adverbe, c'est parce qu'il se trouve déjà dans un certain nombre d'énoncés à sens adversatif. Dans les propositions adversatives, l'opposition s'exprime tantôt par des antonymes (réussir - rater) tantôt par une négation. Dans ce dernier cas, le prédicat de la deuxième proposition contient une «négation» du prédicat de la première (par exemple appartenance culturelle certaine // appartenance culturelle incertaine, ou bien avoir la capacité de diversifier la monnaie // il n'en va pas de même pour...)

voir exemples ci-dessous. Dans la plupart des cas, nous avons affaire à une relation d'opposition paradigmatique¹⁸ entre deux parties d'un même ensemble. Il serait, - en l'occurrence, plus exact de parler d'une opposition positivement ou négativement valorisée, la conjonction si introduisant normalement l'idée positive et la principale renfermant l'idée négative.

Leur antiféminisme est choquant. La femme n'est que la «côte de l'homme», et si la pilule est tolérée, l'avortement est toujours condamné!
(Nouvel Observateur 23 février 1981)

Si additif.

Dans certains énoncés, il n'est question, à première vue, ni d'une relation concessive ni d'une relation adversative. Sandfeld examine dans un même paragraphe²⁰ deux cas différents: «On se sert aussi de si pour marquer la validité simultanée de deux faits: Si la cité est le cœur de Paris, le Quartier Latin en est l'âme.» Et plus bas, il constate que «Dans d'autres il s'agit de deux faits contrastant l'un avec l'autre: Si le visage semblait légèrement fané, le cou n'avait pas une ride».

A notre avis, les exemples cités par Sandfeld sont à ranger dans la catégorie du si adversatif, puisqu'ils en présentent toutes les caractéristiques (opposition lexicale, + insertion de en revanche, ensemble / parties, - conclusion réfutée).

Ducrot reprend le premier exemple de Sandfeld, qu'il interprète comme un si contrastif: «Cet emploi (...) se sépare du précédent par le fait que les deux propositions mises en parallèle ne s'opposent ni par leur contenu, ni par leurs conséquences (...), elles s'opposent par leur forme.»²¹ Le commentaire de Ducrot manque quelque peu de précision. Dans tous les énoncés en si, les deux propositions s'opposent par leur forme! Nous sommes néanmoins d'accord avec Ducrot pour penser que dans l'exemple cité se manifeste une espèce de contraste, ce que tendrait à prouver l'insertion de en revanche:

Si la cité est le cœur de Paris, le Quartier Latin en est (en revanche) l'âme.

Il est également possible de dégager l'idée d'une opposition paradigmatique entre les parties d'un ensemble:

Cet exemple appartiendrait donc plutôt au si adversatif, bien qu'il ne soit pas question d'une opposition forte comme dans les cas les plus usuels du si adversatif, mais plutôt d'une opposition implicite entre corps et âme.

Par contre, nous avons relevé un certain nombre d'exemples renfermant un connecteur additif (également ou aussi), auxquels l'idée de Sandfeld citée plus haut, «la validité simultanée de deux faits», trouverait son application. Dans ces exemples, le locuteur met en parallèle deux informations orientées dans la même direction. L'orientation est soulignée par le connecteur additif et par les expressions «synonymes».

Si l'on prospère dans la démocratique épargne populaire, on vit également très bien dans la haute aristocratie bancaire: la Banque de France. (François de Closet, Toujours plus, p. 41)

Si les plus de 65 ans représentent 15% de la population américaine, ils constituent aussi 15% du nombre de suicidés. (Evénement du jeudi 15-4-1987)

La communication, si elle suppose la dignité, exige également l'équilibre entre ceux qui communiquent. (Nouvelle politique de l'immigration, p. 154)

Si les chercheurs ne sont pas au bout de leurs peines pour identifier différents

virus, ils piétinent également dans leurs quête du vaccin. (EExpress 19-6-1987)

Si Krasucki a beaucoup téléphoné dans la phase de négociation chez Talbot et a finalement donné son accord, Edmond Maire a été également - dit-on à Matignon - tenu au courant téléphoniquement. (Nouvel Observateur 13-1-1984)

Sur ces entrefaites, le roi chrétien fit sa partie dans une danse et je le vis d'un peu moins loin: si la fortune l'avait fait naître un grand roi, la nature lui en avait aussi donné l'apparence. (Françoise Chandernagor, Eallée du roi, p. 213)

.....
Conclusion

Les formes des modes en français moderne très différents. Et chaque temps de ces mode exprime différents sens. Les temps du mode conditionnel et les temps après la conjonction SI sont très variés et ne sont pas constants. Nous avons vu que les temps du conditionnel expriment différents actions. Par exemple le future hypothétique s'emploie pour exprimer une action futur qui n'est pas affirmé d'une façon catégorique. Tout en exprimant des actions probables teintées d'une attitude subjective de la part de celui qui parle-développé des nuance affective les premiers jours de son apparition dans la langue : il conserve toujours sa valeur d'indicatif.

Quad au mode conditionnel, il a deux temps : présent et passé. Le conditionnel présent marque :

- a) un fait hypothétique possible dans le future au sens éventuel.
- b) un fait hypothétique se rapportant au présent et irréalisable, arce que la condition n'est pas réalisée ou est irréaliste au sens irréal.

Le conditionnel passé marque :

- a) un fait hypothétique qui se rapporte au passé qui ne s'est pas réalisé
- b) Plus rarement, un fait hypothétique qui se rapporte au présent ou au futur. Le conditionnel passé a alors la valeur aspective de résultat.

Pour exprimer n'importe quelle condition la conjonction *si* s'emploie dans la proposition subordonnée .

Emploi des temps et des modes après *si* se dépend du plan temporel des actions.

Il existe différents autres moyens d'exprimer la condition. La condition peut s'exprimer par une proposition indépendante juxtaposée, avec un sens d'inversion du sujet.

La condition peut s'exprimer par un gérondif. Mais le gérondif ne remplace la subordonnée conditionnelle que dans le cas où cette dernière a le même sujet que la principale

Il faut noter que l'analyse des exemples de la littérature française montre, qu'en français moderne le sens conditionnel est exprimé à l'aide des constructions dans cette manière. Nous avons analysé 10 types de constructions pour exprimer le sens de condition.

- 1. Si + présent, présent**
- 2. Si + présent, futur simple**
- 3. Futur simple, - si + présent**
- 4. Si + présent, impératif**
- 5. Si ... c'est, si l'on. Si l'on ... c'est**
- 6. Si + imparfait, conditionnel présent**
- 7. Conditionnel présent, si + imparfait**
- 8. Si + imparfait, imparfait**
- 9. Si + plus-que-parfait, conditionnel passé**
- 10. 1. Si + plus-que-parfait, conditionnel II forme**
- 2. Si + plus-que-parfait du subjonctif, conditionnel II forme**

LA BIBLIOGRAPHIE

1. Богомолова О.И. Современный французский язык. Теоритический курс. Москва. 1948
2. Богомолова О.И. Современные течения во французской грамматике. Уч. записки. МГПИИЯ, т 2., Москва., 1940
3. Бондарко В.В. Вид и время русского глагола. М., 1971.
4. Виноградов В.В. Вопросы глагольного вида. М. 1962
5. Гак В.Г. Теоритическая грамматика французского языка. Морфология. Москва., Высшая школа. 1986.
6. Гак В.Г. Теоритическая грамматика французского языка. Синтаксис. Москва., Высшая школа. 1986.
7. Гольденберг Т.Я. О некоторых особенностях Употребления времен в современном французском языке. Иностр. Яз. В высшей школе. Москва. 1964.